

**Avis public d'Appel d'offres**  
**VILLE DE MONTRÉAL**  
**Service de l'eau**  
**Direction de l'épuration des eaux usées**

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

- Catégorie :** Travaux de construction
- Appel d'offres :** SP23013-176952-C
- Titre de l'appel d'offres :** Mise en conformité des réservoirs journaliers des génératrices d'urgences n° 609-E35-092 à 096 de la centrale d'énergie de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte.
- Date d'ouverture :** **Mardi 11 juillet 2023**
- Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission.
- Renseignements :** Pour toute question, s'adresser à : [deeu\\_ao\\_questions@montreal.ca](mailto:deeu_ao_questions@montreal.ca)
- Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du vendredi **9 juin 2023**
- Visite supervisée des lieux :** Une visite supervisée des lieux est obligatoire, entre le **19** et le **30 juin 2023**. La date limite pour prendre rendez-vous est le **27 juin 2023 à 13 h 30**, à l'adresse courriel suivante : [deeu-visite-ao@montreal.ca](mailto:deeu-visite-ao@montreal.ca)
- Les visites auront lieu au : 12001, boulevard Maurice Duplessis, Montréal (Québec) H1C 1V3

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 9 juin 2023

Le greffier de la Ville,  
Emmanuel Tani-Moore, avocat

---

**Journaux de publication :** Le Devoir  Autre à préciser\* : \_\_\_\_\_

**Système à deux enveloppes :** oui \_\_\_\_\_ non

\*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version avril 2019